



SOUTIEN ALZHEIMER

La visite médicale : ça se prépare.

Généralement, une personne atteinte d'un trouble neurocognitif, tel la maladie d'Alzheimer, voit rarement la nécessité de consulter un médecin. Bien souvent, elle considère qu'elle va bien et c'est plutôt les autres qui ont des problèmes.

La personne atteinte vit avec un cerveau malade qui se détériore inlassablement ce qui provoque, entre autres, des trous de mémoire, une perte de jugement, l'affaiblissement du raisonnement et de l'introspection... En somme, elle reconnaît de moins en moins son propre état de santé.

Par conséquent, les proches aidants verront à assumer toutes les démarches médicales dont la prise de rendez-vous, la présence de la personne atteinte à ces divers rendez-vous, le partage d'informations, l'achat des médicaments, le contrôle de la prise des médicaments selon leur posologie prescrite, la vérification des effets secondaires des médicaments.

Voici quelques conseils qui facilitent les consultations médicales :

- ▶ Toujours chercher à conserver un faible niveau d'anxiété chez la personne atteinte ce qui limite les comportements désagréables ;
- ▶ Répétez à la personne atteinte, quelques jours auparavant, que vous l'accompagnerez à un rendez-vous médical en limitant les raisons d'autant plus si cette consultation élève son anxiété. Si elle se montre anxieuse, n'en parlez plus ;
- ▶ Avant de vous présenter devant le médecin, écrivez une lettre au médecin qui guidera son diagnostic. Écrivez tous les faits inhabituels accomplis par la personne atteinte, ses réactions lorsque vous lui parlez de la maladie d'Alzheimer. Notez clairement que vous ne voulez pas nuire à la relation entre la personne atteinte et vous. Aussi, décrivez vos propres préoccupations. Tous les proches aidants peuvent collaborer ;

(verso)

POUR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

514.508.7654 • 1.855.508.7654

www.soutienalzheimer.com

- ▶ Arrivez plus tôt que plus tard au domicile de la personne atteinte. Il faut éviter de la brusquer ;
- ▶ Avant la consultation médicale, assurez-vous que la lettre soit remise au médecin afin qu'elle soit lue avant d'entrer dans le cabinet. Inscrivez sur l'enveloppe : « À lire avant la consultation » ;
- ▶ Il est suggéré d'être deux (2) pour accompagner la personne atteinte. Si la personne atteinte quitte durant la consultation, l'une des deux sortira avec elle et l'autre continuera à parler avec le médecin. Précisez, à l'avance, qui sortira et qui restera ;
- ▶ Assurez-vous de toujours entrer dans le bureau avec la personne atteinte. S'il le faut, insistez poliment et fermement auprès du médecin. D'ailleurs, c'est un droit d'être accompagné ;
- ▶ Avant la consultation, chercher à convaincre la personne atteinte d'entrer avec elle dans le cabinet du médecin.

Le neurologue représente généralement le médecin spécialiste à diagnostiquer les troubles neurocognitifs dont l'Alzheimer. Quelques médecins généralistes ont l'expertise pour poser ce diagnostic.

Le diagnostic peut prendre quelques semaines : une évaluation exige parfois différents tests et examens médicaux.

Rappelez-vous que le médecin est l'expert de la maladie et vous, comme proche aidant, l'expert de la personne atteinte.

Le recours à des intervenants familiaux avec ce type de maladie peut se révéler pertinent pour vous aider à prendre les décisions les plus judicieuses.

NB : Le masculin est utilisé uniquement pour alléger le texte

POUR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

514.508.7654 • 1.855.508.7654

www.soutienalzheimer.com